

L'INDUSTRIE DU FIL D'OR AU MELLAH DE FÈS

L'industrie du fil d'or au mellah de Fès est particulièrement intéressante pour quiconque veut étudier l'évolution de nos protégés au contact du Protectorat. En effet, l'ancienne industrie du fil d'or, telle qu'elle était pratiquée avant le Protectorat et telle qu'elle a subsisté jusqu'en 1930, est complètement morte et a été remplacée par un mode de fabrication mécanique qui en fait véritablement une nouvelle industrie. Une transformation aussi brusque et aussi radicale n'a pas été sans entraîner des répercussions économiques et sociales assez importantes.

Nous nous proposons donc d'étudier l'ancien état de ce métier, puis la nouvelle formule adoptée et les transformations qu'elle a entraînées.

I. — L'ancien état du métier.

La fabrication du fil d'or, ou *sqalli*, est l'une des industries les plus anciennes, les plus renommées et les plus importantes du mellah de Fès. Au moment où elle est morte, aux environs de 1930, elle occupait directement 700 personnes environ et la plupart des patrons, ou *maallemine*



Premier tréfilage du métal

N° 1

sqalli, appartenaient aux meilleures familles israélites de Fès. C'était par surcroît, comme nous le verrons au cours de cette étude, un métier très lucratif.

Il était aux mains d'une vingtaine de patrons qui, en général, l'avaient hérité de leur père ou de leur oncle et qui disposaient d'un capital souvent important et jamais inférieur, en tous cas, à un millier de francs-or. Ces patrons étaient essentiellement des commerçants qui achetaient les métaux précieux nécessaires à leur industrie, et souvent spéculaient dessus, les confiaient pour la fabrication à un certain nombre d'ouvriers

spécialisés qu'ils faisaient travailler à façon et qu'ils s'attachaient en leur faisant des avances assez importantes, et enfin s'occupaient d'écouler les produits fabriqués à Fès même ou hors de Fès, sans jamais exporter cependant en dehors du Maroc. Appartenant à des familles aisées et posées, ils avaient une certaine culture ; nous ne devons donc pas nous étonner qu'ils aient essayé, eux-mêmes, il y a quelques années, de moderniser leur fabrication, car le bouleversement qui a transformé cette industrie n'est pas venu de l'extérieur, mais a été opéré par ceux mêmes qui la dirigeaient.

Ces patrons, avons-nous dit, achetaient les matières premières, or, argent et soie, nécessaires à la fabrication du fil, et en général ils les achetaient sur place, la soie aux « soyeux » de la médina, le métal à la vente aux enchères des bijoux, des pièces d'argent ou d'or, des objets précieux qui avait lieu au mellah. Ils achetaient aussi directement aux particuliers qui, pour une raison ou pour une autre, avaient des bijoux à vendre. Quelquefois cependant, aux époques où le métal était rare à Fès, ils faisaient venir des lingots d'Europe, par l'intermédiaire de grossistes, israélites en général, établis dans la médina. Les cours étaient naturellement très variables et permettaient souvent d'avantageuses spéculations.

Ces matières premières, une fois achetées, étaient confiées à différentes catégories d'ouvriers.

L'or était remis aux batteurs d'or qui le rendaient transformé en feuilles minces analogues à celles que l'on emploie encore aujourd'hui pour la décoration des cuirs (1).

L'argent était transporté dans la médina au Dar Sekka, établi en dernier lieu dans les dépendances du Mejless el Baladi, où on lui donnait le titre voulu et où l'on commençait à le tréfiler au moyen d'un matériel rudimentaire (2). Il y avait là à demeure une douzaine d'ouvriers, six musulmans et six israélites, rétribués par les différents patrons israélites qui se succédaient au Dar Sekka suivant un tour établi entre eux. C'est à ces derniers qu'appartenait l'outillage qui, à l'époque, valait assez cher.

Le fil d'argent ainsi obtenu et encore assez gros (7 mm. $1/2$ de diamètre environ) retournait chez le *maallem sqalli*, non sans que le titre eût été vérifié, ce qui donnait lieu à la perception d'une taxe, la seule que payât ce métier avant l'établissement du Protectorat.

C'est alors que le patron procédait à la seule opération qu'il exécutât lui-même, le dorage à la feuille du fil d'argent. Le titre de l'or n'était pas contrôlé, mais était, en général, fort élevé. Suivant la qualité du fil, la proportion d'or était plus ou moins forte : 13 gr. $1/2$ d'or pour 700 grammes d'argent pour le fil de qualité supérieure, 11 grammes d'or pour 700 grammes d'argent pour le fil de seconde qualité.

Le fil doré ainsi obtenu était confié aux tréfileurs qui, souvent, travaillaient à domicile sur un petit métier très rudimentaire (3). Recevant le fil encore épais (7 mm. $1/2$ de diamètre), ils l'amincissaient progressivement jusqu'à obtenir un diamètre d'un dixième de millimètre. Ces tréfileurs, tous israélites, étaient environ une vingtaine et employaient chacun de deux à six ouvriers ou apprentis, formant ainsi un groupe de soixante-dix personnes environ. Ils étaient très bien rétribués : de 10 à 12 francs-or par

jour et avaient toujours beaucoup de travail : à part le chômage rituel du samedi et des fêtes religieuses, ils n'avaient aucun moment de répit. C'était à tel point que les *maallemine sqalli*, non contents de leur faire de larges avances quand ils en avaient besoin, leur donnaient souvent des cadeaux (pains de sucre, etc.) en plus de leur rétribution normale, pour se les attacher. Eux, confiants dans l'avenir d'un métier si lucratif, ne se privaient de rien et ne mettaient presque rien de côté : les événements leur ont cruellement donné tort.

L'outillage était peu coûteux et fabriqué à la médina, sauf les filières qui, en général, étaient louées par les tréfileurs aux *maallemine sqalli* et qui venaient d'Europe.

Le fil, très fin, ainsi obtenu était alors confié aux lamineurs qui le transformaient en lame. Ils étaient deux qui n'employaient guère chacun qu'un ou deux ouvriers ou apprentis. Les meules étaient importées de Tunisie ; ils les montaient eux-mêmes sur une charpente très simple fabriquée à Fès. C'était un métier très délicat qui exigeait un matériel en parfait état et beaucoup de soin, mais rapportait en conséquence : un lamineur pouvait gagner jusqu'à 80 francs par jour de notre monnaie et ce métier était réputé comme le plus lucratif du Maroc. Cependant, les lamineurs ne travaillaient pas tous les jours, car ils travaillaient bien plus vite que les autres frappeurs et étaient souvent en avance sur eux, et d'autre part ils étaient obligés de consacrer des journées entières à l'entretien de leurs laminaires.

Entre temps, les *maallemine sqalli* avaient remis la soie, autour de laquelle devait s'enrouler la lame ainsi préparée, à des fileuses qui donnaient la torsade nécessaire. Ces ouvrières, toutes israélites d'humble condition, étaient au nombre de deux cents environ et travaillaient à domicile ; au reste, ce métier n'exigeait qu'un outillage très simple (1) et permettait aux femmes qui l'exerçaient de surveiller leurs enfants et de bavarder entre elles, tout en gagnant de 4 à 10 francs par jour, selon la tâche accomplie. Et même au moment des fêtes, quand les femmes étaient occupées par la préparation des réjouissances proches, les salaires augmentaient considérablement, atteignant parfois le quadruple du prix normal, car les patrons tenaient absolument à ne pas manquer de marchandise pendant les fêtes juives pour ne pas mécontenter leur clientèle musulmane.

Quand ils disposaient de la lame et de la soie, les patrons s'adressaient aux fileurs qui étaient, à proprement parler, les fabricants du fil d'or. Ceux-ci, tous israélites, étaient au nombre de 400 environ, leur outillage était très simple, très peu coûteux et fabriqué dans la médina ; leur technique demandait une certaine adresse manuelle et une constitution physique normale, mais aucune qualité exceptionnelle. Ils travaillaient à domicile ou dans de petits ateliers qu'ils

(1) Cf. in *Bulletin économique* V. III, n° 12 d'avril 1936, Guyot, Payot et Le Tourneau : Les relieurs de Fès.

(2) Cf. photo n° 1.

(3) Cf. photo n° 2.

(1) Cf. photo n° 3.

lonaient à huit ou dix, et toujours pour le compte du même *maallem sqalli*. Ils gagnaient, selon leurs capacités, de 20 à 30 ou 35 francs par jour. Ils rendaient le fil d'or au patron en bobines de 50 grammes, prêtes à la vente. Entre l'achat des matières premières et ce dernier état du produit fabriqué, il fallait compter un délai de vingt ou vingt-cinq jours en temps normal.

Les patrons s'occupaient alors de la vente du fil ainsi obtenu. Ils avaient, à cet effet, cinq ou six boutiques dans des fondouqs du centre de la médina et s'y groupaient par associations de trois ou quatre patrons. Les clients, artisans pour la plupart, venaient eux-mêmes acheter ce dont ils avaient besoin, quelquefois aussi, aux périodes de vente un peu languissante, les com-



Second tréfilage du métal

N° 2

merçants israélites allaient trouver leurs clients habituels et leur faisaient des offres de service : c'étaient les fabricants de tentures ou *haïtis*, de selles et de harnais, de babouches brodées, de ganses, de ceintures, de coussins, d'étoffes brodées d'or servant pour les mariages.

D'autre part, certains grossistes de la médina venaient acheter du fil d'or qu'ils revendaient ensuite dans d'autres villes du Maroc, les israélites ne s'occupant pas de ce commerce d'exportation ; les centres d'exportation étaient Marra-

kech, Rabat et Salé, Meknès et Debdou, le fil d'or n'était pas exporté hors du Maroc.

Parfois aussi, quand le fil d'or se vendait mal, les *maallemine sqalli* faisaient fabriquer à leur compte des babouches brodées, des coussins, des ceintures, etc., qu'ils essayaient ensuite de vendre à Fès ou dans les villes voisines.

L'industrie du fil d'or groupait donc une vingtaine de patrons, quatre cents fileurs, deux cents fileuses, soixante-dix tréfileurs, deux lamineurs, cinq ou six batteurs d'or, une douzaine

d'ouvriers travaillant au Dar Sekka, soit plus de sept cents personnes qui, toutes, gagnaient bien leur vie. Aux environs de 1930, ce métier est complètement mort en l'espace de dix-huit mois et a été remplacé par une organisation très différente. Voici dans quelles conditions.

II. — *Le nouvel état du métier.*

Dès 1928, l'un des *maallemine sqalli*, poussé par son fils, jeune homme instruit et évolué, eut l'idée de faire venir une machine, mais réfléchissant qu'il risquait ainsi de priver de travail plusieurs centaines de familles, il ne mit pas son projet à exécution. Cependant, l'idée était dans l'air et, en 1929, un autre patron fit venir de France une machine à enrouler la lame autour de la soie, et au lieu de l'approvisionnement sur place en matières premières, commanda à Lyon la lame dont il avait besoin. Ce fut presque une révolution au mellah de Fès ; les ouvriers du fil d'or organisèrent des prières publiques, passèrent une nuit en oraisons auprès de la tombe d'un rabbin vénéré, protestèrent auprès du pacha de Fès et du mohasseb ; de leur côté, les artisans de la médina déclarèrent que le fil d'or fabriqué à la machine noircissait vite. Mais comme ce fil coûtait 75 % de moins que le fil traditionnel, rien n'y fit, et quatre autres *maallemine sqalli* s'associèrent pour faire venir une seconde machine, plus grande que la première. Pendant quelques mois, le travail à la main essaya de résister, mais en vain, et à la fin de 1930 les derniers fileurs cessèrent leur travail.

D'autres machines furent commandées jusqu'en 1934, et il y en a actuellement six au mellah de Fès, plus un laminoir électrique, dont on ne voit pas bien l'utilité, puisque la lame n'est plus fabriquée à Fès, et une bobineuse. Ces machines, selon leur importance, ont été payées de 12.000 à 25.000 francs et proviennent toutes de Lyon ; elles marchent à l'électricité.

Les matières premières viennent aussi en très grande partie de Lyon qui a un représentant israélite à Fès. La lame d'or arrive en boîtes de vingt bobines de 50 grammes et vaut de 650 à 850 francs le kilo, selon le cours de l'or. La lame d'argent au titre de 990 vaut 400 francs le kilo en moyenne, les variations des cours étant beaucoup moins grandes que pour la lame or, on en achète quatre fois moins. La soie, enfin, est achetée pour la plus grande partie à Lyon, toute teinte et toute bobinée ; elle vaut 150 francs le kilo. Quelquefois cependant, en attendant une commande, on achète encore un peu de soie aux marchands de la médina, elle vaut moins cher que la soie importée, mais est de beaucoup moins bonne qualité.

Il suffit de deux ou trois ouvriers par machine, payés actuellement 300 à 400 francs par mois ; ce métier n'exige plus aucune connaissance technique et n'est nullement fatigant ; il n'a, comme on le voit, presque aucun rapport avec l'ancien métier. La vente se fait dans les fondouqs de la médina comme par le passé.

Mais cette formule n'a pas eu la brillante réussite qu'en attendaient ses initiateurs. Les machines ont été achetées à l'époque des hauts prix et sont lourdes à amortir ; la crise économique se fait particulièrement sentir dans une industrie de luxe comme celle-là, d'où consommation extrêmement réduite. Enfin le fil d'or fabriqué à Fès est concurrencé par un fil d'or importé de Lyon tout fabriqué par quelques grossistes de la médina ; bien qu'un peu plus cher que le fil indigène, il lutte facilement contre lui parce qu'il est de meilleure qualité et qu'un large crédit est consenti aux acheteurs.

La production n'a donc pas cessé de diminuer depuis trois ans et les *maallemine sqalli* en sont arrivés à s'associer, en décembre 1935, pour réduire leurs frais généraux et régulariser leur production. Depuis lors, une seule machine fonctionne, avec quatre ouvriers ; les frais et les bénéfices sont également partagés entre les participants, sans tenir compte des capitaux engagés antérieurement. Grâce à cela, le prix de la bobine de 32 grammes, qui était tombé à 15 fr. 50, est remonté à 17 fr. 50 ; la vente est assurée par deux personnes qui se tiennent dans un fondouq de la médina ; elle reste très difficile et l'unique machine en action à l'heure actuelle ne fonctionne pas tous les jours ; c'est ainsi qu'elle a été arrêtée du 5 au 21 avril 1936, alors que normalement la Pâque juive aurait dû amener un chômage de huit jours seulement. La consommation mensuelle est en ce moment de 40 à 45 kilos de soie et de 70 à 80 kilos de métal, dont 20 % de lame d'argent. On nous signale cependant que depuis le début de notre enquête la vente a augmenté de 20 % et on en attribue le mérite à nos investigations, nous ne comprenons vraiment pas pourquoi.

III. — *Conséquences économiques et sociales du nouvel état de choses*

Un métier est donc mort, un autre est né, et cela n'a pas été sans entraîner des répercussions assez importantes dans la vie économique et sociale du mellah de Fès.

Nous avons vu tout d'abord, et c'est la conséquence la plus visible, que près de 700 personnes ont été privées de travail en l'espace de dix-huit mois. Tous les batteurs d'or, sauf un qui a continué à travailler pour les relieurs et les maroquiniers, tous les ouvriers du Dar Sekka, tous les tréfileurs, tous les fileurs, toutes les fileuses, les deux lamineurs ont dû cesser leur travail, et sur les 20 patrons, une dizaine n'ont pas eu assez de capitaux pour acheter des machines, ou n'ont pas eu confiance dans cette nouvelle industrie et se sont tournés vers d'autres activités ; comme ils disposaient de quelque argent et appartenaient à des familles aisées, ils purent prendre leur temps et ne souffrirent pas trop du nouvel état de choses. Il n'en fut pas de même, on s'en doute, pour les faconniers ; tous ces gens croyaient avoir un excellent métier et ne se souciaient pas de l'avenir, persuadés qu'ils

gagneraient toujours bien leur vie ; aussi perdirent-ils la tête lorsqu'ils s'aperçurent que ce métier allait mourir sous peu. Ce fut la débâcle ; ceux qui cessèrent le travail les premiers trouvèrent des emplois, mais rapidement le marché de la main-d'œuvre arriva à saturation, et l'on peut compter que le tiers au moins des anciens ouvriers du fil d'or vit d'expédients et n'a pas réussi à trouver d'emploi régulier.

D'autre part, les quelques outils du matériel ancien qui avaient de la valeur l'ont complètement perdue : témoin les filières dont le jeu de six ou sept atteignait couramment un millier de francs-or, ou les tenailles employées pour le tréfilage à Dar Sekka et dont les plus grosses atteignaient six cents francs pièce, ou encore les pierres que l'on employait pour le brunissage, lorsque le fil d'argent était recouvert de feuilles



Préparation du fil de soie

N° 3

d'or ; d'où nouvelle perte assez importante pour certains ouvriers qui avaient employé leurs économies à se rendre propriétaires de leur outillage.

D'autre part, cet achat de matériel nouveau a provoqué une importante évasion de capitaux, le jeu de machines actuel ayant coûté cent vingt mille francs environ, et chaque mois une soixantaine de milliers de francs part pour la France en paiement des matières premières, alors que vers 1928 les seuls salaires distribués au mellah aux ouvriers du fil d'or variaient de deux cents à deux cent cinquante mille francs par mois. On

voit donc que l'économie du mellah a subi là une saignée assez sensible.

Enfin, l'importation des machines et de la lame d'or et d'argent a attiré sur le marché de Fès l'attention des firmes lyonnaises concurrentes de celle où s'approvisionnaient les industriels du mellah, et les produits fabriqués industriellement à Fès ont, comme nous l'avons dit, à lutter sur place avec la concurrence de produits similaires envoyés à des grossistes musulmans et ne maintiennent que très difficilement leurs positions, sans parler d'un fil de mauvaise qualité importé d'Italie et dont le bon marché

attire bien des clients. Un israélite de Fès songe, pour remédier à cet état de choses, à faire venir une machine à fabriquer la lame, espérant arriver à vendre la lame qu'il fabriquerait à Fès nettement moins cher que la lame importée ; il achèterait probablement sur place une partie des métaux précieux qui lui seraient nécessaires et donnerait un regain de vie à l'industrie des fondeurs de métaux précieux. Mais la chose est loin d'être encore réalisée et les conséquences ne pourront guère s'en faire sentir avant un assez long délai.

Il semble donc que dans leur désir de modernisme, les israélites de Fès sont allés un peu vite et se sont mis eux-mêmes dans une situation fort difficile. Là où une évolution lente paraissait

préférable, la révolution accomplie n'a pas donné de très brillants résultats. Une organisation corporative solide aurait probablement empêché l'opération chirurgicale que nous avons décrite et l'aurait remplacée par un traitement plus long et mieux compris. Mais la corporation des travailleurs du fil d'or n'avait pas d'existence plus réelle que les autres corporations marocaines ; l'étiquette corporative cachait une sereine anarchie, et l'individualisme de certains a pu se donner libre cours : il n'y avait aucun frein pour arrêter sa marche.

M. VICAIRE,
Inspecteur
des arts indigènes.

R. LE TOURNEAU,
Directeur
du collège Moulay-Idriss.

A TRAVERS L'ANNUAIRE DE STATISTIQUE GÉNÉRALE

Quelques enseignements économiques

L'« Annuaire de statistique générale », qui doit paraître prochainement sous une forme à la fois plus condensée et plus complète, permettra au lecteur de se documenter, rapidement et avec précision, sur le développement des diverses branches d'activité du Protectorat, et de faire en quelque sorte la synthèse de la vie du pays. De nombreux graphiques illustreront cet ouvrage et rendront sa lecture moins aride.

Il a paru intéressant de commenter sommairement, à l'intention des lecteurs du « Bulletin économique du Maroc », quelques-unes des données statistiques qui seront recueillies dans la prochaine édition de l'Annuaire.

Au point de vue démographique, des courbes et tableaux permettent de constater que malgré la forte augmentation de la population, passée de 5.400.000 habitants en 1931 à 6.296.000 en 1936, les décès n'ont pas suivi une progression parallèle et que surtout les causes de ces décès, telles que la misère physiologique chez les musulmans et la mortalité infantile chez les Européens comme chez les Marocains, sont en décroissance constante. Pour la misère physiologique, par exemple, en regard des 706 cas reconnus encore en 1933 par la direction de la santé et de l'hygiène publiques dans les villes érigées en municipalités, ne figurent plus en 1935 que 110 cas.

« Un médecin vaut un bataillon », disait le maréchal Lyautey, qui estimait que les soins donnés étaient les meilleurs agents de la pacification. Les chiffres des consultations dans les différents dispensaires et hôpitaux du Maroc prouvent que nos formations sanitaires méritent

toujours la faveur des indigènes, puisque, pendant la seule année 1935, plus de 5 millions de consultations ont été données contre 3 millions en 1931. Le rapprochement de ce chiffre de 5 millions du total de la population marocaine (6 millions) est suffisamment édifiant. Mais ce qui frappe plus particulièrement, c'est la progression de ces consultations par races et catégories d'individus.

En 1935, pendant trois mois, elles ont dépassé le chiffre mensuel de 500.000, ne descendant jamais au-dessous de 345.000, tandis que la moyenne des cinq années précédentes était de 402.000 pour le mois le plus fort et de 275.000 pour le mois le plus faible.

Les graphiques 1, 2, 3, soulignent la répartition des consultations par races, sexes et âges. Chez les musulmans, ce sont les hommes qui voient le plus volontiers le médecin, puis les femmes, enfin les enfants. Chez les israélites, l'ordre est inversé ; ce sont les enfants d'abord, puis les femmes, enfin les hommes, tandis que chez les Européens, l'homme d'abord, l'enfant ensuite et la femme en dernier lieu viennent aux consultations.

4.063.000 musulmans, soit 59 % de la population (5.875.000), sont venus solliciter nos soins ; chez les israélites, la fréquentation de nos formations sanitaires est encore plus frappante, puisque pour une population juive de 161.000 habitants, 926.000 consultations ont été données, c'est donc comme si chaque israélite du Maroc s'était présenté au moins six fois dans l'année au médecin.